

Mécanicien automobile

RNCP35933 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	252r
Formacode(s)	23637
Code(s) ROME	I1604
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	17/10/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

36 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 26 à former et organiser l'évaluation et 10 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800111	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800160	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800210	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800228	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800244	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800251	Former

Liste complète des 36 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp35933-mecanicien-automobile/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le (la) mécanicien(ne) électricien(ne) automobile assure l'ensemble des opérations de maintenance courante en suivant les préconisations du constructeur. Il (elle) effectue la réparation des systèmes mécaniques et électriques de liaison au sol, de transmission et du groupe motopropulseur. Il (elle) intervient également sur le véhicule pour la réparation des systèmes de confort et de sécurité ou pour poser et raccorder des accessoires automobiles.

Il (elle) opère sur tout type de véhicule de transport de neuf personnes ou moins et de transport de marchandises de moins de 3.5 tonnes. Ces véhicules sont mus par des motorisations essentiellement thermiques.

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) professionnel(le) intervient, notamment en fonction de consignes orales ou écrites sur fiches de travaux, sous la responsabilité d'un hiérarchique à qui il (elle) rend compte des interventions réalisées.

L'emploi s'exerce le plus souvent en atelier. Les postures vont de la station debout, face à un plan de travail ou un appareil, jusqu'à des positions fléchies voire allongées pour certaines interventions dans l'habitacle. Une bonne dextérité est nécessaire.

Les horaires de travail nécessitent parfois des aménagements pour assurer le service.

L'environnement sonore peut atteindre des niveaux élevés mais pour de courtes durées.

La manipulation de déchets industriels spéciaux est fréquente. Elle nécessite des précautions de manipulation ainsi que le port d'équipements de protection individuelle en relation avec les produits utilisés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles

Effectuer l'entretien périodique d'un véhicule automobile.

Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage.

Intervenir sur un circuit de climatisation automobile.

2. Réparer les systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles

Réparer et régler les systèmes de direction et de liaison au sol.

Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés.

Réparer les organes de transmission.

3. Réparer le moteur thermique des véhicules automobiles et ses systèmes périphériques

Réparer les systèmes périphériques du moteur thermique.

Intervenir sur un circuit de climatisation automobile.

Réparer le moteur thermique et la distribution.

4. Réparer les équipements électriques de confort et de sécurité des véhicules automobiles et poser des accessoires

Effectuer la pose, le raccordement et la mise en service d'accessoires.

Réparer les systèmes des ouvrants, de retenue et de protection des occupants.

Intervenir sur un circuit de climatisation automobile.

Réparer les systèmes de visibilité, de signalisation, d'information et de conditionnement d'air.

Blocs de compétences

RNCP35933BC01 — Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles

LISTE DE COMPÉTENCES

Effectuer l'entretien périodique d'un véhicule automobile.

Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage.

Intervenir sur un circuit de climatisation automobile.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 2h00

La mise en situation se déroule en présence du jury, selon

le protocole suivant : A partir des consignes inscrites sur une fiche de travaux, le

candidat réalise : - un entretien périodique partiel ou un pré-contrôle

technique, - une opération de maintenance du système de freinage, - un remplacement ou une réparation d'un pneu de véhicule

automobile, - un contrôle de fonctionnement du système de climatisation

d'un véhicule automobile. A chaque étape, le candidat annote ses observations sur la

fiche de travaux. Pour clôturer la mise en situation, il dispose d'un temps de

dix minutes pour effectuer la restitution orale de son

intervention et répondre aux questions du jury.

RNCP35933BC02 — Réparer les systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles

LISTE DE COMPÉTENCES

Réparer et régler les systèmes de direction et de liaison au sol Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés Réparer les organes de transmission

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 3h00

La mise en situation se déroule en présence du jury, selon

le protocole suivant : A partir des consignes inscrites sur une fiche de travaux, le

candidat réalise : - une réparation du système de liaison au sol ou de

direction présentant un assemblage mécanique

endommagé ou défectueux, - une réparation du système de transmission. A chaque étape, le candidat annote ses observations sur la

fiche de travaux. Pour clôturer la mise en situation, il dispose d'un temps de

dix minutes pour effectuer la restitution orale de son

intervention et répondre aux questions du jury.

RNCP35933BC03 — Réparer le moteur thermique des véhicules automobiles et ses systèmes périphériques

LISTE DE COMPÉTENCES

Réparer le moteur thermique et la distribution Réparer les systèmes périphériques du moteur thermique Intervenir sur un circuit de climatisation automobile

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle 3h00

La mise en situation se déroule en présence du jury, selon

le protocole suivant : A partir des consignes inscrites sur une fiche de travaux, le

candidat réalise : - une réparation partielle ou complète du système de

distribution ou de la culasse, - une réparation d'un système périphérique du moteur

thermique Une des opérations ci-dessus entraîne une intervention sur

le circuit de fluide frigorigène d'un véhicule automobile

climatisé. A chaque étape, le candidat annote ses observations sur la

fiche de travaux. Pour clôturer la mise en situation, il dispose d'un temps de

dix minutes pour effectuer la restitution orale de son

intervention et répondre aux questions du jury.

RNCP35933BC04 — Réparer les équipements électriques de confort et de sécurité des véhicules automobiles et poser des accessoires

LISTE DE COMPÉTENCES

Intervenir sur un circuit de climatisation automobile

Effectuer la pose, le raccordement et la mise en service d'accessoires

Réparer les systèmes des ouvrants, de retenue et de protection des occupants

Réparer les systèmes de visibilité, de signalisation, d'information et de conditionnement d'air

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle 3h00

Intervenir sur un circuit de climatisation automobile Effectuer la pose, le raccordement et la mise en service d'accessoires Réparer les systèmes des ouvrants, de retenue et de protection des occupants Réparer les systèmes de visibilité, de signalisation, d'information et de conditionnement

d'air

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Commerce et réparation automobile

Commerce de gros et intermédiaires du commerce
Transports terrestres
Administrations publiques et collectivités territoriales

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Mécanicien de maintenance automobile
Mécanicien automobile
Electricien automobile

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La tenue de l'emploi exige la détention d'une attestation à manipuler les fluides frigorigènes, en famille 2 catégorie V, ou un document prouvant l'équivalence en conformité au règlement CE 307/2008.

Pour les interventions et les travaux à effectuer sur les véhicules embarquant une source d'énergie électrique supérieure à 60 Volts ou 180 Ah, le (la) professionnel(le) doit être habilité(e) conformément à la norme NF C 18-550.

Le (la) professionnel(le) doit être titulaire du permis de conduire, catégorie B, pour déplacer les véhicules de leur prise en charge à leur restitution.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431
Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 145 €
--------------------------------	---------

Prise en charge	Branches concernées
7 145 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	17/10/2023
-------------------------------------	------------

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	211	4	75 %	63 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP27115

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38102

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP27115

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35933/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	15
Parcours menés à terme	10
Taux d'achèvement	67 %
Période	02/2022 – 05/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	18
Montant total engagé	104 618 €
Coût moyen par dossier	5 812 €
Durée moyenne	456 h
Période	07/2020 – 10/2023
France compétences	34 %
Reste à charge titulaire	31 %

France Travail	21 %
-----------------------	------

Entreprise	13 %
-------------------	------

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.